

# RÈGLES POUR SOUMETTRE DES HAÏKUS EN FRANÇAIS DANS *HAIKU CANADA REVIEW*

## 1. Communication :

- a. Un accusé de réception est envoyé à toutes les personnes qui font parvenir un bulletin de participation.
- b. L'avis de publication no 1 est envoyé seulement aux personnes dont un haïku a été retenu :
  - i. Environ deux semaines après la date de fermeture du concours;
- c. Un avis de publication no 2 est envoyé après la publication de *Haiku Canada Review* :
  - i. Aux membres et non membres de *Haiku Canada*;
  - ii. Le haïku choisi sera identifié.
- d. Aucun message ne sera envoyé aux personnes dont le haïku n'a pas été choisi :
  - i. Raison : le grand nombre de bulletins de participation reçus.

## 2. Sélection finale :

- a. Aucune personne n'est assurée d'avoir un haïku de sélectionné;
- b. La sélection est sans appel, sans explication à fournir;
- c. Le choix : après la troisième lecture;
- d. Entre 20 et 30 haïkus de retenus ;
- e. Jamais deux haïkus de retenus pour une même personne.

## 3. Présentation des haïkus ou des senryûs :

- a. Police de caractères (généralement Times Roman ou Arial, 12 points);
- b. Aucune lettre majuscule au début des vers, sauf pour les noms propres;
- c. Pas de signes de ponctuation : tiret, virgule, deux-points, point-virgule, final, etc;
- d. Le tiret cadratin est rarement retenu  
(à titre informatif, dans Word : touches Ctrl + Alt + (« moins » sur le clavier numérique);
- e. Écrire à interligne simple :
  - i. Séparation claire entre chacun des haïkus/senryûs
- f. Alignement à la marge de gauche.

## 4. Haïkus et senryûs systématiquement refusés :

- a. Non-respect du thème;
- b. Non-respect des dates du concours;
- c. Non-respect de la personne : propos haineux, motifs sexistes, etc.

- d. Les bulletins qui ne respectent pas le maximum de trois haïkus et senryûs :
  - i. Dans un tel cas, le bulletin de participation n'est pas retenu pour le concours.
  - ii. Aucun accusé de réception n'est envoyé.
- e. Tous les haïkus avec un titre;
- f. Tous les textes en fichier joint;
- g. Tous les textes qui ne sont pas des haïkus ou des senryûs (accompagnés d'un dessin ou une photo, haïsha, tanka, haïbun, etc.)

## **5. Le bulletin de participation :**

- a. Identification complète obligatoire : vos prénom et nom
  - i. Vous pouvez utiliser un pseudonyme, mais sur le bulletin de participation, nous devons retrouver votre vrai nom.
  - ii. Si vous utilisez un pseudonyme, il faut mentionner que c'est sous ce nom que vous souhaitez voir votre haïku identifié, s'il est retenu.
- b. Faire un seul envoi avec tous les haïkus;
- c. Faire un envoi individuel plutôt que collectif (deux personnes et plus).

## **6. La revue anglophone *Haiku Canada Review* :**

- a. Publications : deux fois par année (en février et en octobre)

***Claude Rodrigue***

Co-éditeur de *Haiku Canada Review*,  
Section francophone

(Mise à jour : janvier 2018)